

MAIRIE DE FERRIERES SUR SICHON

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2012

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 26 juin 2012, à 20 heures, sous la présidence de Jean-Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAZZERINI Jean-Marcel, LAFAYE Jean-René, FRADIN François, BASMAISON Daniel, GRELIER Jacky, BASMAISON Odile, BLETTERIE Jean-Paul, DEHE CASTERA Anne, DESBATISSE Michel, GITENAY Pierre, MOULINOUX Laurent, POYET Pierre, SAINT ANDRE Bernard.

Absente excusée : RIAUX Caroline.

Absent : DUZELLIER Pierre.

1. APPEL D'OFFRES VOIERIE 2012

Le maire rend compte des résultats de l'appel d'offres lancé pour les travaux de réfection de voirie décidé récemment en séance de conseil municipal. 3 entreprises ont transmis leurs offres. Les résultats sont les suivants (montants TTC) :

Entreprise	Programme principal	Programme optionnel
Eurovia	56281,07 €	11 490,57 €
Colas	49343,97 €	11 344,06 €
Eiffage	48683,18 €	9 487,27 €

La prévision budgétaire (65000 €) laisse la possibilité d'achat d'enrobé. Le conseil municipal décide de retenir l'offre d'Eiffage, moins-disante et de lancer les 2 programmes. Le maire et des membres de la commission ad hoc rencontreront les propriétaires riverains qui auraient des arbres à élaguer pour leur rappeler leurs engagements.

Rappelons que le programme principal concerne les chemins du Moulin des Thons à Plaidit (2 portions), une section vers le Pont de Becouze (120 m), le chemin de Glozel, l'accès à La Corre et le chemin de Terrasson. Le programme optionnel comprend le chemin de Bargeonnière.

M. Chiron du hameau de Glozel – propriétaire du terrain jouxtant la route et le chemin - propose du terrain pour permettre une modification de l'entrée du chemin de Glozel : les conseillers disponibles se rendront sur place, jeudi 28 juin, à 10 h, pour examiner la faisabilité d'une adaptation.

2. PERSONNEL COMMUNAL

Le maire rappelle la décision, prise lors de la dernière réunion du conseil municipal, de pourvoir au remplacement, par anticipation, de la personne en contrat aidé qui accompagne la maîtresse d'école de maternelle et assure des travaux de ménage à l'école et dans des bâtiments communaux. La Mission Locale a reçu 10 candidatures et 5 postulants ont été reçus par la commission « Personnel communal ». Celle-ci propose le choix entre 2 candidates au profil différent mais adaptable aux tâches à exécuter. Après échanges, le conseil municipal décide de retenir le dossier de Mme Christine BIGUET, domiciliée à Isserpent. Le contrat de travail, du type CUI-CAE, couvrira 26 heures de travail hebdomadaire, sera pris en charge à 90% et aura une durée de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois.

3. AFFAIRES DIVERSES

- Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales - péréquation horizontale pour la communauté de communes et ses communes rurales :

La communauté de communes propose, comme les textes le lui permettent, que le solde de ce fonds (environ 40000 €) soit réparti également entre toutes les communes-membres si l'unanimité se fait en son sein.

Le maire indique que cette unanimité étant intervenue, il en informe les membres du conseil municipal.

- proposition de confection d'un blason héraldique pour la commune :

La commission « Communication » s'est réunie, comme prévu lors d'une précédente réunion du conseil municipal pour examiner les thèmes qui pourraient être retenus pour figurer dans un projet de blason héraldique. François FRADIN indique que la commission proposait de retenir l'eau puisque notre nom l'indique nommément, le four à chaux qui a longtemps marqué l'activité de la commune et, comme 3 châteaux figurent dans le patrimoine local, une symbolique matérialisée par une tour de château pourrait compléter le blason. En ce qui concerne les couleurs, le bleu rappellerait l'eau, le rouge, les couleurs sportives locales et un brun doré pourrait convenir à la tour.

Le conseil municipal, après discussion, retient ces conclusions.

- camping :

François FRADIN a rencontré des campeurs séduits par le calme qui les entoure et qui ont indiqué que la signalétique pour accéder au terrain leur paraissait insuffisante. Ils ont sollicité également l'installation d'un petit congélateur pour que les utilisateurs du camping puissent disposer de glaçons. Par ailleurs, il semblerait que des personnes, étrangères aux utilisateurs du camping, circulent dans le camping sans raison.

Le maire examinera ces remarques et essaiera d'y apporter une solution prochaine.

- bandes blanches sur les routes départementales en agglomération :

Le CG 03 transfère ces travaux aux municipalités concernées. Ferrières parera au plus pressé après achat de la peinture.

- achat lame de chasse-neige :

La société ARVEL fait une proposition pour cet achat décidé lors d'une précédente réunion du conseil municipal ; elle se monte à 5050 € HT et 360 € pour un racleur de remplacement. La proposition est retenue par le conseil municipal.

- travaux de voirie forestière :

Ils concernent le chemin allant de Giraud à Fradin ; ils ont débuté le 22 juin. La municipalité remercie les propriétaires qui ont mis spontanément à disposition des gisements de pierres et ont facilité les premiers travaux par l'abattage de sapins.

La séance est levée à 21 h 20

Compte-rendu vu par le Maire

Les Rédacteurs : Pierre POYET et François FRADIN

Affichage le 28 juin 2012